



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BROMONT, tenue le 15 décembre 2008 à 20:30 heures à la salle du conseil au 88, boulevard de Bromont à Bromont et à laquelle sont présents Messieurs les conseillers :

**JEAN-MARC MALTAIS
ALAIN CHÉNIER
ONIL COUTURE**

**PAUL M. ROLLAND
RÉAL BRUNELLE
SERGE DION**

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **JACQUES DES ORMEAUX**, directeur général et directeur du développement et Madame **CATHERINE NADEAU**, greffière, sont aussi présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après un moment de réflexion la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- | | | |
|-------------|----|--|
| 2008-12-649 | 1. | Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du budget du 15 décembre 2008 |
| 2008-12-650 | 2. | Adoption du budget pour l'exercice financier 2009 |
| 2008-12-651 | 3. | Adoption du programme triennal d'immobilisations, 2009-2010-2011 |
| 2008-12-652 | 4. | Lecture et adoption du règlement numéro 956-2008 intitulé « Règlement décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2009 » |

15 DÉCEMBRE 2008

- N.M. 5. Période de questions
- 2008-12-653 6. Levée de la séance

LA GREFFIÈRE

CATHERINE NADEAU

2008-12-649

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE
DU BUDGET DU 15 DÉCEMBRE 2008**

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **PAUL M. ROLLAND**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **SERGE DION**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que rédigé et sans modification, l'ordre du jour de l'assemblée spéciale du budget du 15 décembre 2008.

ADOPTÉ

2008-12-650

ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2009

IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER **JEAN-MARC MALTAIS**
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER **RÉAL BRUNELLE**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter, tel que déposé, le budget des revenus et des dépenses pour l'année 2009 au montant de **DIX-HUIT MILLIONS QUATRE-VINGT-ONZE MILLE DOLLARS (18 091 000 \$)** :

Budget 2009		Budget 2009	%	Budget 2008	%	Variation	
						(\$)	(%)
REVENUS							
TAXES							
Taxes résidentielles (1)	6 637 390 \$	36,69%	6 160 810 \$	35,71%	476 580 \$	7,74%	
Rabais de taxes	(91 170) \$	-0,50%	(90 320) \$	-0,52%	(850) \$	0,94%	
Taxes six logements et plus	203 290 \$	1,12%	197 950 \$	1,15%	5 340 \$	2,70%	
Taxes exploitations agricoles enregistrées	144 740 \$	0,80%	157 910 \$	0,92%	(13 170) \$	-8,34%	
Taxes sur les terrains vagues desservis (1)	416 300 \$	2,30%	423 790 \$	2,46%	(7 490) \$	-1,77%	
Taxes sur les immeubles non résidentiels (1)	2 704 210 \$	14,95%	2 545 690 \$	14,76%	158 520 \$	6,23%	
Taxes industrielles	2 927 680 \$	16,18%	2 877 640 \$	16,68%	50 040 \$	1,74%	
Eau (2)	1 385 140 \$	7,66%	1 338 320 \$	7,76%	46 820 \$	3,50%	
Matières résiduelles et collectes sélectives (2)	639 390 \$	3,53%	611 120 \$	3,54%	28 270 \$	4,63%	
Traitement des eaux usées (2)	424 810 \$	2,35%	408 500 \$	2,37%	16 310 \$	3,99%	
Fosses septiques	46 640 \$	0,26%	45 100 \$	0,26%	1 540 \$	3,41%	
Taxes de secteur	100 230 \$	0,55%	99 700 \$	0,58%	530 \$	0,53%	
Total des taxes et des tarifications	15 538 650 \$	85,89%	14 776 210 \$	85,65%	762 440 \$	5,16%	
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	55 250 \$	0,31%	53 700 \$	0,31%	1 550 \$	2,89%	
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES (3)	2 235 590 \$	12,36%	2 118 160 \$	12,28%	117 430 \$	5,54%	
TRANSFERTS (4)	261 510 \$	1,45%	303 490 \$	1,76%	(41 980) \$	-13,83%	
TOTAL DES REVENUS	18 091 000 \$	100,00%	17 251 560 \$	100,00%	839 440 \$	4,87%	
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT							
ADMINISTRATION GÉNÉRALE (5)	2 034 320 \$	14,05%	2 130 720 \$	15,24%	(96 400) \$	-4,52%	
SÉCURITÉ PUBLIQUE (6)	3 423 730 \$	23,65%	3 179 990 \$	22,75%	243 740 \$	7,66%	
TRANSPORT (7)	2 427 700 \$	16,77%	2 296 270 \$	16,43%	131 430 \$	5,72%	
HYGIÈNE DU MILIEU	2 121 100 \$	14,65%	2 161 620 \$	15,46%	(40 520) \$	-1,87%	
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE (8)	60 020 \$	0,41%	29 490 \$	0,21%	30 530 \$	103,53%	
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT (9)	1 416 000 \$	9,78%	1 317 770 \$	9,43%	98 230 \$	7,45%	
LOISIRS ET CULTURE (10)	1 700 940 \$	11,75%	1 655 760 \$	11,84%	45 180 \$	2,73%	
FRAIS DE FINANCEMENT	1 291 700 \$	8,92%	1 208 560 \$	8,64%	83 140 \$	6,88%	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	14 475 510 \$	100,00%	13 980 180 \$	100,00%	495 330 \$	3,54%	
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	3 615 490 \$	19,99%	3 271 380 \$	18,96%	344 110 \$	10,52%	
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES							
FINANCEMENT							
Remboursement de la dette à long terme	2 942 770 \$	100,00%	2 780 100 \$	100,00%	162 670 \$	5,85%	
TOTAL DES AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	2 942 770 \$	100,00%	2 780 100 \$	100,00%	162 670 \$	5,85%	
AFFECTATIONS							
Activités d'investissement	- \$	0,00%	60 800 \$	12,38%	(60 800) \$	0,00%	
Surplus accumulé affecté (11)	- \$	0,00%	(39 480) \$	-8,04%	39 480 \$	-100,00%	
Fonds réservé - Fonds de roulement (11)	373 900 \$	55,58%	295 130 \$	60,07%	78 770 \$	26,69%	
Réserves financières - Eau et Égout (11)	298 820 \$	44,42%	174 830 \$	35,59%	123 990 \$	70,92%	
TOTAL DES AFFECTATIONS	672 720 \$	100,00%	491 260 \$	100,00%	181 440 \$		
Surplus (déficit) de l'exercice à des fins budgétaires	0\$		0\$				

DESCRIPTION	2009	2008	Variation
Résidentiel	0,89 \$	0,89 \$	0,00%
Six logements et plus	0,89 \$	0,89 \$	0,00%
Terrains vagues desservis	1,69 \$	1,48 \$	14,19%
Immeubles non résidentiels	2,19 \$	2,19 \$	0,00%
Industriel	2,59 \$	2,59 \$	0,00%
Agricole	0,89 \$	0,89 \$	0,00%

ADOPTÉ

15 DÉCEMBRE 2008

2008-12-651

**ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS
2009-2010-2011**

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER ONIL COUTURE
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER ALAIN CHÉNIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter, tel que déposé, le *Programme triennal d'immobilisations*, pour les années 2009-2010-2011:

Programme triennal d'immobilisations 2008-2009-2010

DESCRIPTION	Coûts 2009	Coûts 2010	Coûts 2011	Total
ADMINISTRATION				
Remplacement du photocopieur	11 660 \$	- \$	- \$	11 660 \$
Remplacement de la timbreuse	- \$	2 190 \$	- \$	2 190 \$
Classeur Ignifuge	2 880 \$	- \$	- \$	2 880 \$
ADMINISTRATION - TOTAL	14 540 \$	2 190 \$	- \$	16 730 \$
POLICE				
Véhicule de police et ses équipements	38 000 \$			38 000 \$
Rachat - véhicule de location direction	17 500 \$	38 000 \$	38 000 \$	93 500 \$
Équipements spécialisés	7 000 \$	17 000 \$	17 000 \$	41 000 \$
Relocalisation condenseur	3 000 \$	- \$	- \$	3 000 \$
Conteneur pour entreposage	9 500 \$			9 500 \$
POLICE - TOTAL	75 000 \$	55 000 \$	55 000 \$	185 000 \$
INCENDIE				
Remplacement d'un camion Incendie (location-acquisition)	25 200 \$	25 200 \$	25 200 \$	75 600 \$
Remplacement du camion prévention Incendie (location-acquisition)	6 720 \$	6 720 \$	6 720 \$	20 160 \$
Borne fontaine sèche	6 000 \$			6 000 \$
Revêtement toit de la caserne # 3	28 000 \$			28 000 \$
INCENDIE - TOTAL	65 920 \$	31 920 \$	31 920 \$	129 760 \$
LOISIRS				
Réfection - Terrain de tennis	26 639 \$			26 639 \$
Ordinateurs - Bibliothèque	8 740 \$			8 740 \$
Projecteur et écran - Centre culturel	13 320 \$			13 320 \$
Multisport - Adamsville	50 000 \$			50 000 \$
Logiciels - Inscription en ligne	4 515 \$			4 515 \$
Aménagement paysager - Bureau accueil touristique	10 000 \$			10 000 \$
Piste cyclable - rue Shefford à Adamsville	150 000 \$			150 000 \$
Équipement - sentier	3 000 \$			3 000 \$
Kiosque - Tourisme	5 000 \$			5 000 \$
Construction - Annexe Aréna	2 800 000 \$			2 800 000 \$
Modules de jeux - Campus récréo-éducatif-Jeux d'eau		140 000 \$		140 000 \$
Modules de jeux - Carré des pins		40 000 \$		40 000 \$
Mémorial des Sœurs		50 000 \$		50 000 \$
Mémorial Germain-Désourdy		50 000 \$		50 000 \$
Système électrique - Aréna		25 000 \$		25 000 \$
Vestiaires des joueurs, salles de toilettes et douches - Aréna		33 000 \$		33 000 \$
Boîte électrique de la salle mécanique - Aréna		10 000 \$		10 000 \$
Caméras de surveillance - Aréna		6 700 \$		6 700 \$
Coupe bordure - Aréna		7 500 \$		7 500 \$
Skate park - Campus		85 520 \$		85 520 \$
LOISIRS - TOTAL	3 071 214 \$	447 720 \$	- \$	3 518 934 \$
HYGIÈNE DU MILIEU				
Équipement spécialisé - usine de filtration	63 100 \$			63 100 \$
Équipement spécialisé - usine d'épuration	87 500 \$			87 500 \$
Débitmètre	13 500 \$			13 500 \$
Génératrice auxiliaire	8 100 \$			8 100 \$
Stations de pompage - secteur de la montagne	1 200 000 \$			1 200 000 \$
Remplacement 3PH mètre	10 000 \$			10 000 \$
Équipement - Espace clos	90 000 \$	20 000 \$	10 000 \$	120 000 \$
Remplacement du système informatique - Usine de filtration		175 000 \$		175 000 \$
Réfection des réseaux d'aqueduc et d'égout		1 000 000 \$		1 000 000 \$
GESTION DU TERRITOIRE - TOTAL	1 472 200 \$	1 195 000 \$	10 000 \$	2 677 200 \$
TRAVAUX PUBLICS				
Parc véhiculaire	135 000 \$	180 000 \$	180 000 \$	495 000 \$
Reconstruction de la rue Shefford	3 700 000 \$	2 800 000 \$	2 500 000 \$	9 000 000 \$
Infrastructure - rue Bagot	400 000 \$			400 000 \$
Réfection des rues - pavage majeur	705 000 \$	127 500 \$	765 000 \$	1 597 500 \$
Pavage suite aux ententes avec les promoteurs	60 000 \$	150 000 \$	260 000 \$	470 000 \$
Remise à niveaux des chemins de graviers	200 000 \$	210 000 \$	225 000 \$	635 000 \$
Reprofilage des fossés	75 000 \$	75 000 \$	75 000 \$	225 000 \$
Réaménagement des ateliers municipaux	250 000 \$			250 000 \$
Réfection du chemin Compton		1 288 000 \$		1 288 000 \$
Achat d'équipements spécialisés pour les Travaux publics		30 000 \$	50 000 \$	80 000 \$
Réfection boul. de l'Aéroport			200 000 \$	200 000 \$
Construction d'un abri à abrasif			300 000 \$	300 000 \$
TRAVAUX PUBLICS - TOTAL	5 525 000 \$	4 860 500 \$	4 555 000 \$	14 940 500 \$
GRAND TOTAL	10 223 874 \$	6 592 330 \$	4 651 920 \$	21 468 124 \$
FINANCEMENT				
Emprunt	5 945 166 \$	4 197 372 \$	2 640 350 \$	12 782 888 \$
Fonds de roulement	228 514 \$	101 390 \$	103 000 \$	432 904 \$
Réserve financière	228 715 \$	195 000 \$	10 000 \$	433 715 \$
Subventions gouvernementales / Retour de taxe sur l'essence	3 557 834 \$	1 866 648 \$	1 666 650 \$	7 091 132 \$
Fonds à la réfection et à l'entretien des voies publiques	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	600 000 \$
Contributions autres municipalités	20 160 \$	20 160 \$	20 160 \$	60 480 \$
Surplus accumulé	43 485 \$			43 485 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	10 223 874 \$	6 580 570 \$	4 640 160 \$	21 444 604 \$

** Ces coûts sont des estimés

ADOPTÉ

2008-12-652

**LECTURE ET ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 956-2008
INTITULÉ « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX
DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES
MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2009 »**

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont reçu au préalable une copie dudit règlement ;

ATTENDU QUE la greffière a fait la lecture du règlement numéro 956-2008 ;

ATTENDU QUE ledit règlement est disponible pour la population ;

15 DÉCEMBRE 2008

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER JEAN-MARC MALTAIS
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter, tel que rédigé et sans modification, le règlement numéro 956-2008 intitulé : RÈGLEMENT DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET LA TARIFICATION DE DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE 2009.

ADOPTÉ

N.M.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Monsieur Pierre Brassard demande si les coûts reliés au Service de police sont plus rentables que la Sûreté du Québec comme à Cowansville ou Lac Brome.
- Monsieur Raymond Arcand fait remarquer au conseil que le Parc de maisons mobiles Carrousel sera enfin couvert pour la collecte sélective avec la MRC de la Haute-Yamaska et demande d'où vient le 168 \$ qui sera imposé aux citoyens.
- Madame Diane Caouette demande s'il y aura une piste cyclable qui se rendra jusqu'au bout de la rue Shefford et voudrait savoir quand est-ce que c'est prévu. Elle s'interroge également à savoir quelle portion de la rue Shefford sera touchée par les travaux de réfection.
- Madame Anne Joncas critique le budget 2009 au point de vue de l'environnement et des ressources humaines affectées à ces projets. Elle questionne les membres du Conseil afin de savoir quand seront adoptés les règlements sur l'érosion et la renaturalisation des rives et s'il y aura un inspecteur en environnement d'engager en 2009.
- Monsieur Marcel Samson renchérit sur les allégations de Madame Joncas et réitère qu'il faut mettre en vigueur les deux (2) règlements relatif à l'environnement avant le mois de mars prochain.

2008-12-653

LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER SERGE DION
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

CATHERINE NADEAU, GREFFIÈRE